

1 Du parking **P** aller à gauche sur quelques mètres et prendre tout de suite à droite la piste qui longe le grillage (limite du centre). Marcher 350 m jusqu'à la fourche de la piste.

2 Poursuivre tout droit sur 200 m, monter à gauche sur la butte (remblai planté de résineux : pins d'Alep, Cyprès...). **3** point de vue sur l'étang de Thau et le mont Saint-Loup à Agde. Passer à côté d'une mare naturelle temporaire, puis accéder à gauche au **4** point de vue sur le lac de Saint-Farriol, le village de Villeveyrac et son vignoble, le parc éolien du causse d'Aumelas, la colline de la Moure. Passer une plantation d'eucalyptus et atteindre un carrefour de piste.

3 Monter tout droit le long du champ. 100 m plus loin, tourner à gauche devant la vigne. À la piste, monter à droite. Longer des vignes et des prairies, atteindre un carrefour en T.

4 Continuer tout droit jusqu'à un large croisement de pistes DFCI. Poursuivre en face dans la forêt communale de Poussan **5** capitelles à gauche), sur la piste bordée de murets.

5 Face à la carrière de Poussan, quitter la piste et monter à droite par un chemin caillouteux. 350 m plus loin, s'engager à gauche par un sentier plus étroit. Passer au sommet du Puech Monier, puis trouver un chemin mieux marqué **6** (capitelle à droite).

> Possibilité de s'avancer quelques mètres à gauche pour profiter du point de vue.

Aller à droite, puis de suite à gauche, descendre par le chemin principal, face à Sète, le port et le mont Saint-Clair, les tables conchyliques sur l'étang de Thau, le Lido et la mer Méditerranée, Mèze et Agde à droite.

6 Plus bas, tourner à droite. Marcher 150 m jusqu'à un carrefour en T, monter en face à travers la végétation typique de garrigue (ciste cotonneux, chène kermès, olivier, cade, thym...). Descendre puis, dans un virage à droite, quitter le chemin principal et emprunter un sentier plus étroit qui serpente dans la garrigue. Couper le chemin, continuer et ressortir à gauche face au mur d'enceinte d'une propriété.

7 Se diriger à gauche. À la piste DFCI, tourner à droite. Longer le mur d'enceinte de la propriété. Au croisement, continuer en face et rejoindre le point de départ.

Sentier joëlette de Saint-Farriol (3,3 km, 1 h, départ quartier des Cigales, à l'angle de la LPO) :

Au point **2** : monter à droite, passer sous la butte. Poursuivre sur la piste principale sur 700 m et rejoindre l'itinéraire principal au point **3**. Tronçon commun du **3** au **4**

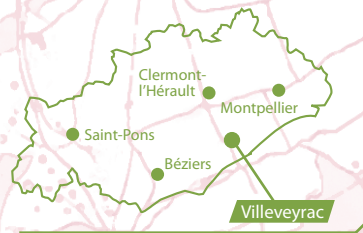
Au point **4** : tourner à droite, la piste s'élève et domine les paysages environnants **5** points de vue sur le village de Villeveyrac, éoliennes des collines de la Moure). Redescendre et à la jonction avec l'itinéraire principal, se diriger à droite et regagner le parking de départ.

Départ du village de Villeveyrac (parking derrière la mairie) (4 km A/R) :

Du parking, monter jusqu'à la rue principale. Tourner à droite, passer devant la mairie et prendre la deuxième rue à droite, chemin de la Calade. Descendre tout droit et sortir du village. Rester sur la voie principale jusqu'à la fin de la route. Continuer en face, sur la piste, le long des vignes et atteindre un croisement (aire de retournement). Grimper tout droit. En haut, partir à droite, marcher 250 m sur la piste principale et rejoindre l'itinéraire, au point **3**.

Au nord de l'étang de Thau dominant les collines de la Moure. Sur la commune de Villeveyrac, au départ de la mairie, vous partirez découvrir le lac de Saint-Farriol, la garrigue et ses capitelles avant de plonger sur l'étang de Thau. Les vues sur le lac de Saint-Farriol et la plaine de Villeveyrac sont également accessibles depuis un second départ à l'extérieur du village au quartier des Cigales, à l'angle de la LPO, pour les personnes à mobilité réduite accompagnées obligatoirement par l'association du Mas Troquet avec une joëlette.

MONTPELLIER PETITE CAMARGUE



- ◆ Villeveyrac, à 30 km au sud-ouest de Montpellier par la M 5. Continuer en direction de Montbazin et prendre la D 2
- ◆ **P** (GPS : N 43°28'47.8" – E 3°36'47.8") Centre de sauvegarde de la faune sauvage (LPO), lotissement les Cigales
- ◆ **P** (GPS : N 43°28'47.8" – E 3°36'47.8") Parking de la mairie de Villeveyrac
- ◆ Sur le territoire des communes de : Villeveyrac, Loupian, Poussan

RECOMMANDATIONS



- > Prévoir une réserve d'eau par personne / *Provide a water reserve per person.*
- > Se protéger du soleil ou du froid selon les saisons / *Protect yourself from the sun or the cold depending on the seasons.*
- > En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie / *In hunting season, inquire at the town hall.*
- > Respecter le milieu naturel / *Respect the natural environment.*
- > Refermer les clôtures / *Close the fences.*
- > Respecter les propriétés privées, les exploitations et les autres usagers des espaces traversés / *Respect the private properties, the farms and other users of spaces crossed.*

INFOS

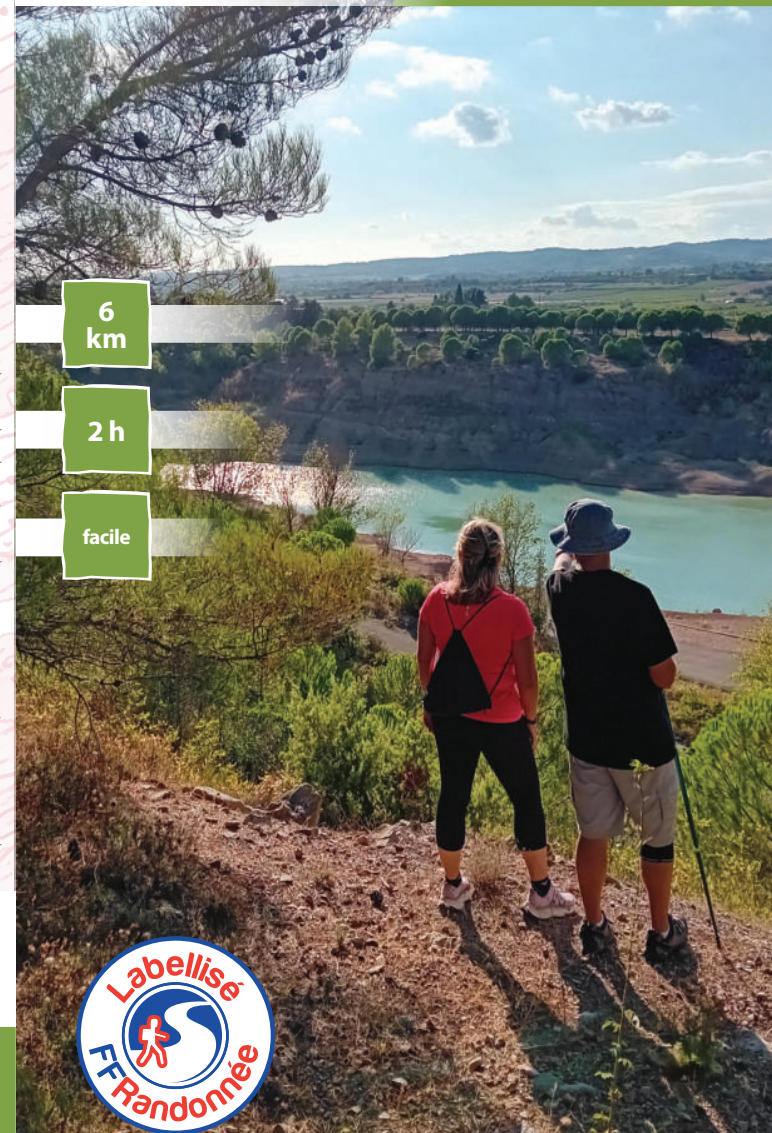
- ◆ **Office de Tourisme Archipel de Thau Destination Méditerranée**
04 86 84 04 04, archipel-thau.com
- ◆ **Sète agglomération méditerranée**
04 67 46 47 48, www.agglopoie.fr
- ◆ **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault**
04 67 67 41 15, www.ffrandonnee34.fr



Itinéraire PR labellisé FFRandonnée aménagé, entretenu et balisé par Sète agglomération méditerranée, avec l'appui technique de la FFRandonnée Hérault.

Balade des Gueules Rouges et sentier joëlette de Saint-Farriol Villeveyrac

Fiche
RANDONNATEUR



Page 1 sur 2
Conception : FFRandonnée Hérault, Nicolas Vincent Éditions : Textes et photos : Sam, Mas Troquet, Impression : ImpAct 2025





OUTDOOR VISION
Partenariat officiel et collaborateur
du Parc National des Pyrénées
outdoorvision.fr

SURICATE
TOUT SENTIER DES SPORTS DE NATURE
Simplifiez votre itinéraire
sentinelles.sportsdenature.fr

Carte au 1:25 000
n° 2643 ET © IGN
copie et reproduction interdite

IGN
BONNES

LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Parcours joëlette
- Repères numérotés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue

CODE DE BALISAGE

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

AUTRES RECOMMANDATIONS :
> Ne pas entreprendre par forte chaleur
> **Numéro de secours : 112**

LE LAC DE SAINT-FARRIOL

Baptisé à l'origine « Saint-Ferréol », c'est là que la première mine de bauxite en souterrain a vu le jour en 1882. Puis quand il s'est agi d'extraire le minerai à ciel ouvert, le trou de Saint-Ferréol ou donc désormais de Saint-Farriol, a été ouvert en 1968 par l'entreprise Péchiney. Il a fallu pratiquement un an et demi pour creuser cette crevasse d'environ 800 mètres de long. La bauxite était ensuite extraite de l'affleurement pour être acheminée à Bouzigues par la trémie.

Plus tard, les galeries de mine ont été creusées à nouveau mais de façon mécanisées pour exploiter la bauxite en souterrain. L'eau a été trouvée à 200 mètres au-dessous du niveau de la mer, avec un débit de 350 m³/heure, ce qui permet aujourd'hui d'arroser environ 1 000 hectares de cultures diverses sur la commune. Lorsque la mine a fermé, le trou de Saint-Farriol s'est rempli.



LES CAPITELLES

Les capitelles sont des cabanes construites en pierre sèche par des paysans-défricheurs du XIX^e siècle pour s'abriter des intempéries ou bien pour protéger le matériel de culture des parcelles défrichées. L'été, les boissons et leur nourriture s'y tenaient au frais.

Appelées aussi baraque à Villeveyrac, cabanes à Poussan, elles sont bâties sans mortier entièrement en pierres. Même la toiture qui est en voûte en encorbellement, est élevée avec des pierres plates : les lauzes.

Ce ne sont pas des cabanes de bergers. Ces derniers ont leurs propres abris, non couverts et en forme de U, établis tout le long de leur parcours de passage pour se protéger du vent froid. On les appelle « cazelles » à Villeveyrac.



RANDO EN JOËLETTE

Le sentier joëlette de Saint-Farriol, à Villeveyrac, est le premier circuit officiel de l'Hérault. La joëlette est un fauteuil roulant tout terrain, qui comporte une roue ce qui lui permet de se faufiler sur les sentiers. Ce fauteuil permet à des personnes handicapées moteur et à mobilité réduite de pratiquer la randonnée.



Une joëlette a été mise à disposition par Sète agglomération méditerranéenne auprès de l'association du Mas Troquet qui dispose d'une équipe de bénévoles pour vous accompagner dans vos projets de randonnée. Pour connaître les conditions de prêt et d'encadrement de la joëlette, contactez-nous à mastroquetvilleveyrac@gmail.com / 06 17 66 63 76.

Ce projet, labellisé « Sentiers de Nature » est soutenu par l'État

À VOIR

- ◆ **L'église Sainte-Cécile** et la **chapelle Saint-Hippolyte** à Loupian.
- ◆ **L'église Saint-Pierre** et la **chapelle des Pénitents Blancs** à Poussan.

À DÉGUSTER

- ◆ Les **domaines viticoles** de Villeveyrac.
- ◆ Le **moulin de la Dentelle** à Villeveyrac pour sa production d'huile d'olive locale.
- ◆ Rendez-vous dans les mas conchylicoles au bord de la lagune de Thau pour une dégustation de coquillages.

À VISITER

- ◆ **L'abbaye de Valmagne** à Villeveyrac, 04 67 78 06 09, valmagne.com
- ◆ Le **musée de site gallo-romain Villa-Loupian**, 04 67 18 68 18, patrimoine.agglopoie.fr (accessible aux personnes à mobilité réduite)
- ◆ **Musée de l'étang de Thau** à Bouzigues, 04 67 78 33 57, patrimoine.agglopoie.fr/musee-de-letang-de-thau (accessible aux personnes à mobilité réduite)